



Karate Club Locarno

Istruttore : Rikuta KOGA, 9ème
Dan
Capo istruttore della SKISF
(président de la SKISF)
Via A. Nessi 36, 6600 Locarno
Tél. 079 444 49 03

SKISF Camp d'été Natsu-no-Gasshuku 2025

Bienvenue au Natsu-no-Gasshuku (camp d'été) annuel. Pour la 45e fois déjà, le club de karaté de Locarno organise cette année le camp d'été sous la direction de R. Koga Hanshi, instructeur en chef du club de karaté de Locarno et de la Shotokan Karate-do International Swiss Federation (SKISF). Cette année, les instructeurs invités sont Hiroshi ISHIKAWA, instructeur en chef du SKIF Mexique et Shinji TANAKA, instructeur au quartier général du SKIF.

Le SKISF entraîne le karaté-do traditionnel Shotokan tel qu'il a été introduit par Maître Gichin Funakoshi et enseigné par le fondateur de la Fédération internationale de karaté Shotokan (SKIF), Kanazawa-Soke, 10e dan. Le camp d'été SKISF est ouvert aux membres SKIF du monde entier. Les invités (non membres de SKIF) doivent demander une autorisation à Koga Hanshi. Ci-dessous les détails du cours :

- 1 **Date** Du lundi 21 juillet au samedi 26 juillet 2025
- 2 **Lieu** Palestra Scuola Media Losone
Via Primore 13
6616 Losone, Suisse
- 3 **Instructeurs**
 - Rikuta KOGA, 9e dan, Hanshi, instructeur en chef SKISF
 - Hiroshi ISHIKAWA, 9e dan, Hanshi, instructeur en chef SKIF Mexique
 - Shinji TANAKA, 7ème Dan, SKIF Honbu Dojo Tokyo
 - Antonio RACCA, 8ème Dan, Kyoshi, CT Président SKISF
 - Autres instructeurs du SKISF selon le programme
- 4 **Frais de formation**
 - Adultes à partir de 21 ans :
Fr. 260 cours d'instructeur et entraînement régulier
Fr. 260 entraînement kumite et entraînement régulier
Fr. 220 cours d'instructeur ou entraînement régulier
 - Juniors 10 - 20 ans :
Fr. 230 cours d'instructeur et entraînement régulier
Fr. 230 entraînement kumite et entraînement régulier
Fr. 190 cours d'instructeur ou entraînement régulier
 - Enfants jusqu'à 9 ans :
Fr. 160 Entraînement régulier (enfants jusqu'à 9 ans ne peuvent participer qu'à l'entraînement régulier)

Attention : le cours d'instructeur et l'entraînement au kumite ont lieu en même temps. Il n'est pas possible d'alterner entre les cours.



Membre de la Shotokan Karate-do International Swiss Federation

- 5 **Paiement** Chaque club doit verser la somme totale (pas de paiements individuels) sur le compte CH17 0024 6246 5930 20L1 G auprès de l'UBS SA, 8098 Zurich en faveur de Rikuta Koga, Via Angelo Nessi 36, 6600 Locarno avant le **11 juillet 2025**. Voici encore le code QR du compte bancaire :
- 
- Pas de paiement en espèces. Les membres SKIF de l'étranger peuvent payer pendant les trois premiers jours du camp d'été.
- 6 **Cours d'instructeur** Le cours d'instructeur est destiné aux porteurs de dan. Les candidats à la ceinture marron à partir du 3ème kyu peuvent y participer s'ils travaillent régulièrement dans leur club en tant qu'assistant-entraîneur et s'ils ont l'autorisation du responsable du dojo. Tous les participants doivent être inscrits séparément au moyen du formulaire ci-joint.
Heian Kata 1-5, Tekki Shodan, Bassai Dai, Jion, Kanku Dai et Enpi sont enseignés.
- 7 **Entraînement au kumite** L'entraînement de kumite est destiné aux ceintures brunes et noires et est dirigé par Ishikawa Sensei et Tanaka Sensei. Tous les participants doivent être inscrits séparément au moyen du formulaire ci-joint.
- 8 **Cours d'arbitrage** Sont admises les ceintures brunes et noires.
Les participants qui ont assisté aux neuf entraînements et qui maîtrisent la matière peuvent passer l'examen d'arbitre en novembre à Aarau. Les ceintures brunes ne peuvent passer que l'examen D. Tous les participants doivent être inscrits séparément au moyen du formulaire ci-joint.
- 9 **Candidat pour Examens de Dan** En raison du manque de place, les candidats aux examens Dan ne peuvent PLUS pratiquer le programme pendant le cours d'instructeur / l'entraînement de kumite / le cours d'arbitre. Seul un entraînement correspondant aura lieu le vendredi 25 juillet dans l'après-midi. Conformément au règlement SKISF, le responsable du dojo de chaque club / école doit adresser une demande à la CT (tk@skisf.ch) pour chaque candidat shodan. Dans cette demande, il doit être mentionné que le candidat est prêt physiquement, mentalement et techniquement à passer l'examen dans l'esprit du karaté-do traditionnel en tant qu'art martial.
De plus, chaque candidat doit remettre à Koga Hanshi une thèse en anglais sur le thème "What is Karate-do" au plus tard le **12 juin 2025**.

A partir de Nidan : les responsables de dojo peuvent adresser une demande à Koga Hanshi et à la CT pour les examens à partir de Nidan (tk@skisf.ch). La thèse "What is Karate-do" doit être soumise par les candidats à partir de l'examen Yondan. Toutes les personnes qui souhaitent passer un examen Dan doivent passer un examen préliminaire le **1 juin 2025** à Niederbipp.

- 10 **Équipe nationale** Des membres de l'équipe nationale devraient participer au camp d'été.
- 11 **Jeunesse + Sport** Cette année, nous pouvons promouvoir le camp d'été en tant que camp de la fédération par la Fédération tessinoise de karaté (FTK), qui paiera alors les cotisations au SKISF, déduction faite des frais. Juan-José Ferrà a besoin que les dojos lui fournissent dès que possible les listes des jeunes de 5 à 20 ans avec leurs noms, prénoms, date de naissance et le numéro AVS qui figure sur leur carte d'assurance maladie. En outre, veuillez également fournir une liste avec les coordonnées des moniteurs J+S. Veuillez envoyer ces informations directement à : juanjose.ferra@sunrise.ch
Pour des questions : Juan José Ferrà, tél. 079 621 54 44
- 12 **Inscription** La date limite d'inscription est le lundi **14 juillet 2025** à **tk@skisf.ch**.
Il faut envoyer tous les formulaires ainsi que la confirmation du paiement par e-mail.
Les étiquettes de ceinture seront envoyées par courrier aux responsables de dojo le 14 juillet.
- 13 **Informations** Renseignements techniques :
R. Koga, Via Angelo Nessi 36, 6600 Locarno, Suisse
Tél : +41 91 751 38 13 / Natel : +41 79 444 49 03
Renseignements administratifs : tk@skisf.ch
- 14 **Hébergement** L'hébergement est à la charge du participant. Les personnes qui ont besoin d'aide pour trouver un logement sont priées de s'adresser à Koga Hanshi.
- 15 **Assurance** L'assurance est l'affaire du participant. Le club de karaté de Locarno et le SKISF n'assument aucune responsabilité.
- 16 **Divers**
1. **Important** : les caméras vidéo ne sont pas autorisées pendant le camp d'été, à l'exception de l'organisateur. Lors du tournoi, les caméras vidéo sont autorisées si elles ne perturbent pas le déroulement du tournoi.
 2. **Important** : la salle, les vestiaires, les toilettes et les douches ne doivent pas être souillés. Les déchets doivent être éliminés.